

Notre Action et ses Limites

Grâce à l'activité déployée par certains membres dévoués, de très nombreuses adhésions ont été enregistrées au cours de l'année écoulée, portant à 230 le nombre de nos adhérents. L'étude de la liste ci-dessus, que nous tenons à publier, est révélatrice de notre rayonnement qui s'étend au-delà des frontières nationales.

Cet effectif considérable, pour une société de caractère culturel, aux activités peu spectaculaires, anodines, pensent certains, consacre indiscutablement une audience croissante et traduit une approbation implicite de l'action que nous avons menée au cours des dernières années, même si cette action n'a pas toujours permis d'atteindre le but fixé qui reste la protection des sites et des monuments.

C'est parce qu'en ce domaine nous connaissons les limites de nos pauvres moyens matériels et moraux, notre incapacité à obtenir des pouvoirs publics les mesures concrètes qui permettraient seules d'assurer de façon décisive, la conservation du patrimoine archéologique et naturel, que nous avons orienté notre effort vers une sensibilisation de nos concitoyens et des visiteurs, afin que chacun prenne conscience de son rôle et de son pouvoir. A défaut d'aide officielle, c'est de chacun que dépend cette conservation du patrimoine et, dans une certaine mesure, la reprise d'activité dans notre ville et sa région.

Cependant, notre influence, nos possibilités d'action et de pression, notre indépendance se trouveront grandement accrues si nous sommes encore plus nombreux et déterminés. Voilà pourquoi nous ne souhaitons pas des adhésions de convenance, de sympathie personnelle

ou d'opportunité sociale ou commerciale... mais des adhésions conscientes.

Pour assurer cette sensibilisation individuelle nous avons tout fait, à notre niveau, pour développer la qualité de l'accueil des étrangers et des visiteurs et entretenir une animation culturelle à l'intention des habitants permanents ; en un mot, nous aurions voulu rendre notre pays aimable et hospitalier.

Le nombre record des visiteurs accueillis tout au long de l'année pour les visites de la ville ou des musées, l'implantation de classes vertes d'avril à juin, l'installation de nouveaux habitants permanents, la transformation de nombreuses vieilles maisons en résidences secondaires — et par conséquent leur sauvetage —, les efforts méritoires et exemplaires de la municipalité et de particuliers chaque année plus nombreux, pour la restauration de leurs édifices, sont, pour nous, le signe de l'efficacité de notre action, et un encouragement à persévérer dans cette même voie afin que, en dépit des constructions pavillonnaires et du lotissement, le vieux Saint-Antonin survive et devienne vivant.

C'est pour que renaisse cette vie que nous avons créé ou développé diverses activités d'animation qui, quoi qu'on en pense, s'inscrivent toutes dans le cadre de notre objectif fondamental tout en permettant, peut-être, par les rencontres qu'elles suscitent, d'atténuer le stérile individualisme qui paralyse les initiatives et le bon vouloir, engendre la méfiance réciproque, entretient l'état d'esprit mesquin, étroit, réactionnaire des collectivités moribondes.

Si les conférences « **Connaissance du Monde** » intéressent, sans passionner, un groupe fidèle mais restreint de spectateurs, c'est qu'elles sont un produit étranger, d'importation en quelque sorte, et qu'elles sont victimes de la télévision, même la plus médiocre, ou du dédain « très peu pour moi » des grands esprits.

Par contre, nos activités propres connaissent un succès croissant et inespéré.

La Chorale (Madeleine JULIEN) est passée de 18 à 32 participants et ses prestations, qui ont pu faire sourire ou lasser au début, prennent de la qualité, en tout cas aux yeux de ses membres qui, seuls, peuvent connaître le prix de ces minces progrès. Que Madame Aliès,

directrice de l'Ecole Primaire soit, ici, remerciée, pour l'excellente hospitalité qu'elle nous offre.

L'Atelier artistique (Claude NICAUD) a correctement fonctionné au début de l'année avec un nombre restreint certes, mais assidu d'élèves, qui ont stoïquement enduré le froid dans le local de l'ancien Syndicat d'Initiative. La journée de peinture, organisée le 7 Août dernier, représentait le couronnement de cette année. Cette journée qui coïncidait avec le vernissage de l'exposition extraordinaire de nos peintres Bigou et Nicaud, a connu un succès inattendu de ce fait.

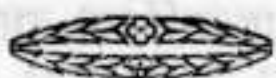
Le Groupe Photo et audio-visuel, (R. Lorenzi et J. Delzars), après un démarrage lent et difficile, faute de matériel, a pu présenter le 22 Août, son premier diaporama que l'équipe responsable a soumis, courageusement et en toute bonne foi, au feu des critiques des spectateurs qui emplissaient la salle de la mairie. Les critiques ont été nombreuses, dures et sévères, pour les responsables, injustes aux yeux d'un spectateur qui, tout à la fin, s'est écrié : « Nous avons fait de très belles promenades dans le pays, au cours de notre séjour, mais, ce soir... vous nous avez fait faire la plus belle ; ». Aiors les responsables ont récidivé et nous avons présenté le 29 décembre, devant une salle comble, avec des spectateurs debout, faute de sièges en nombre suffisant, un spectacle complet avec trois diaporama, la chorale et l'orchestre René Mille. Une soirée inoubliable semble-t-il, si l'on en croit les commentaires des assistants et les regrets de ceux qui n'y étaient pas et qui nous font volontiers reproche de ne pas les avoir invités, après coup. Nous n'avons invité personne que M. le Maire et nos adhérents, mais la séance était annoncée par voie d'affiche et de presse, et ouverte à tous, et... gratuite. Le succès de cette soirée est dû aux responsables certes, mais il n'aurait pas été possible sans l'aide exceptionnelle apportée par la municipalité au plan technique. Que Monsieur le Maire trouve, ici, l'expression de nos remerciements. Nous envisageons de présenter en juillet et août deux spectacles de ce genre, même si nous ne pouvons disposer, à ce moment-là, du concours de la chorale et de son talentueux, émouvant et distingué soliste Jean Desbans.

Le Groupe Pédestre (Roselyne MASSAL) créé et animé par notre secrétaire, se propose de reconnaître,

définir et faire baliser les sentiers pédestres, incomparables parcours de promenades, qui rayonnent autour de Saint-Antonin. 14 participants à la première sortie de Novembre, 19 en Décembre, 35 en janvier, ainsi, à chaque sortie mensuelle, le groupe des marcheurs s'accroît et s'affirme. Pour la saison d'été, une brochure sera éditée, avec le concours du Syndicat d'Initiative, qui se voudra le guide de nos sentiers de petite randonnée.

Ces activités spécifiques, et somme toute spectaculaires, sont le résultat d'une action concertée, constante, bien qu'obscur, de tous les responsables siégeant au Conseil d'Administration qui, cette année, se réunit régulièrement chaque premier mardi du mois. C'est la preuve tangible de la vitalité de notre société et la garantie de son efficacité future. La société, enfin, ne se limite plus, à la personne de son président, et c'est tant mieux. On trouvera ci-après le compte rendu d'activité dans d'autres domaines.

G. JULIEN



Assemblée Générale du 22 Août

Le nombre élevé de participants à cette Assemblée Générale, les contraintes financières qui limitent le volume de notre bulletin, nous autorisent à ne donner qu'un compte-rendu succinct des travaux de cette réunion. La publication intégrale, en particulier, du rapport d'activité, n'aurait, pour nos amis qui l'ont déjà entendu, aucun intérêt.

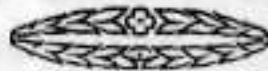
C'est en présence de Monsieur le Maire, le Docteur Constans, que s'est tenue cette assemblée, devant 82 assistants attentifs et indulgents qui ont approuvé unanimement :

- la modification de l'article 6 des statuts, portant ainsi à 12 le nombre de membres du Conseil d'Administration.
- l'élection à ce conseil de Madame Combes, Massal et Rouet et de MM. Delzars, Edouard et Valières.

- le compte-rendu de M. Aveline qui montre la bonne santé de notre trésorerie en dépit de dépenses importantes.
- le rapport d'activité du président qui avait été précédé d'un exposé de M. Rouet, président du Syndicat d'Initiative sur les activités propres de cet organisme.
- la nomination de Charles Domont en qualité de membre d'honneur de notre société pour les services exceptionnels rendus à la société et à notre pays. La mort récente de ce spéléologue exceptionnel, inhumé à la sauvette, justifie dramatiquement cette tardive reconnaissance.

Après l'exposé du président, Monsieur le Maire, à l'occasion de « cette dernière assemblée tenue au cours du mandat de l'actuelle municipalité » a tenu à souligner la fructueuse collaboration de la Société et de sa municipalité pour la conservation du Vieux Saint-Antonin, la protection des sites et la renaissance de notre commune. A l'issue de la séance il invite tous les assistants à participer au vin d'honneur offert par la municipalité.

Entre temps, le président remettra la médaille de la restauration aux lauréats dont l'émotion sincère justifie amplement le maintien de cette humble distinction pour les années à venir.



Encouragement à la Restauration

Pour l'année 1975, le conseil d'administration a décidé d'attribuer la Médaille d'Honneur de la Restauration (médaille de bronze, conçue par notre ami, le peintre Claude Nicaud, et frappée par l'atelier de la Monnaie) aux personnes suivantes :

- M. Pierre BAYROU, rue de la Porte Rodanèze ;
- Madame Henriette BOSCH, avenue Adrien Constans (le Vallon) ;
- M. Gabriel LANGER, rue Droite ;
- M. Marcel ROBERT, rue Cayssac. (avait été omis en 1974).

Nous souhaitons pouvoir décerner, au cours des prochaines années un plus grand nombre de médailles. Ce sera alors l'indice que le Vieux Saint-Antonin, miné par l'âge, la ruine et l'abandon sera sauvé, tout en restant vivant. Nous redoutons, pour nos vieilles maisons, le développement croissant des constructions pavillonnaires de banlieue et la réalisation du lotissement à la vue imprenable. Vue imprenable... sans doute imprenable, mais quelle vue !, si par malheur, toutes les maisons du centre ville étaient abandonnées. Heureusement, elles semblent attirer, de plus en plus, les étrangers qui les achètent, lorsque le prix est raisonnable, et les sauvent de la ruine totale. Sur les quatre médailles attribuées, cette année, deux l'ont été à des « étrangers » ! Grâce leur soient rendues.

Nous souhaiterions aussi pouvoir distinguer des restaurations de maisons rurales. Après examen attentif, dans toute la commune, aucune ne nous a paru le mériter jusqu'à présent. C'est regrettable.

Malgré ces quelques réserves, tous les vrais amis du Vieux Saint-Antonin ont des raisons d'être satisfaits et confiants. Le mouvement est lancé grâce à l'exemple donné par des particuliers et la municipalité. Notre ville, de l'avis unanime, a pris un visage nouveau et attirant. Ceux qui avaient protesté contre la « coûteuse et inutile » restauration de l'intérieur de la Mairie auront compris, sans doute, leur erreur de jugement, s'ils ont bien voulu se rendre compte du nombre extraordinaire de visiteurs qu'elle a reçus cet été, à l'occasion de l'exposition de peinture des artistes Bigou et Nicaud, au talent rare et précieux pour nous.

Ainsi, notre cité devient peu à peu, ce que nous avons toujours souhaité qu'elle soit : une ville d'art.



SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN

Bilan Financier arrêté au 31 Décembre 1976

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations encaissées	5 370 F.	Frais de secrétariat et administr.	512 53 F.
Dons	281 F.	Impression Bulletin et Guide	8 229 56 F.
Vente de Guides et éditions	2 773 20 F.	Achat de matériel audio-visuel	5 029 50 F.
Musée : produit des entrées	3 460 20 F.	Musée : personnel	1 902 F.
Visites de la ville	458 00 F.	meublier ... entretien	1 186 95 F.
Intérêts des fonds placés	795 57 F.	Activités culturelles	577 34 F.
Subventions communales	6 500 F.	Prix attribués par la Société	900 00 F.
— de fonctionnement .. 3 500 F.		Abonnements	125 00 F.
— d'équipement 3 000 F.		Divers	300 00 F.
	<hr/>		
TOTAL DES RECETTES	19 637 97 F.	TOTAL DES DEPENSES	18 762 88 F.
	<hr/>	Excédent de recettes	875 09 F.
	19 637 97 F.		<hr/>
			19 637 97 F.

SITUATION FINANCIERE AU 1^{er} JANVIER 1977

Avoir au 1 ^{er} Janvier 1976	8 186 79 F.
Excédent recettes 1976	875 79 F.
	<hr/>
Avoir au 1 ^{er} Janvier 1977	9 061 88 F.

SOIT :	}	Caisse	2 060 40 F.
		C. C. P.	3 390 91 F.
		Caisse Epargne	3 610 57 F.
			<hr/>
			9 061 88 F.

Le 2 Février 1977 : Le Trésorier : R. AVELINE